

**DECISION N° 20260105_P_002
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « YES HIGH TECH » relative à la création d'un spectacle « CERCLE CONTEURS » en faveur des enfants inscrits aux CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) des structures de Saint Didier en Velay, Aurec sur Loire, Saint Just Malmont, Saint Ferréol d'Auvergne

Le Président,

N° 20260105_P_002

Décide

De signer une convention avec :

YES HIGH TECH

**Représenté par : Gaël BONNEFOND
20 Rue Saint Joseph
42000 SAINT ETIENNE**

Le contrat comprend 20 séances à hauteur de 5 par structure animées par Emilie DESFOND pour la création d'un spectacle « CERCLE CONTEUR » en faveur des enfants des CLAS de Saint Didier en Velay, Aurec sur Loire, Saint Just Malmont, Saint Ferréol d'Auvergne qui donnera suite à une représentation aux familles

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Dates : Du mois de janvier au mois de Mai 2026 soit 5 séances par structure.

Participants : Enfants inscrits au CLAS du territoire

Montant : 1477€ TTC

AR Prefecture
043-244301131-20260105-20260105_P_002-AU
Reçu le 12/01/2026

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 5 janvier 2026

Le Président,

Frédéric GIRODET

